

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU NORD
EXTRAIT
DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE TOURCOING

SEANCE DU 24 octobre 2002
CONVOCATION DU 17 octobre 2002

Présidence de M. Jean-Pierre BALDUYCK
Maire de Tourcoing

Nombre de Conseillers : 53

PRESENTS :

M. BALDUYCK Jean-Pierre, Maire,
M. DELANNOY Michel François, Mmes DELSINNE-RENARD Véronique, DE CLERCQ-DANEL Dominique, M. SCHOUTETEN Jean-Claude, Mme DESQUIENS-CALLEWAERT Annie, MM. ACHIBA Djilani, DEMOUSTIER Claude, BERNARD Patrick, TUSA Jean-Joseph, Mmes BOUDRY-LHERMITE Sylvie, LE BORGNE-COAT Catherine , M. HEDDAR Mohamed (Adjoints).

MM. CALLENS Michel-Antoine, WATEL Gérard, DELEBECQUE Bernard, DESMARECAUX Serge, RODRIGUES DOS REIS Antonio, BLOT Jack, NOMDEDEU Christian, DEREMAUX Francis, Mmes SCHARLY SIMONE, DE RUDDER-HAQUETTE Claudie, HOUTTEMANE-VERCAEMST Annie, CALZIA Régine, GRUNEISSEN-DESPINOY Véronique, FOURNIE-T'JOEN Martine, VANDEKERCKHOVE-LEGRAND Gina, M. MEZRAG Alain, Mmes HABIBI Fatima, WILLEMETZ Nathalie, M. LANNOO Vincent, Mlle BENBAHLOULI Nadia, MM. HENNO Norbert Christian, VAN TICHELEN Michel, Mme DESURMONT-D'HALLUIN Thérèse, MM. VANNESTE Christian, DROART Didier, LIETAR Philippe, Mmes LHERBIER-MALBRANQUE Brigitte, BACON-LEMAY Catherine, DIGNOCOURT-HARMANGE Isabelle, BONNAVE-FAUCON Simone, MM. BAECKEROOT Christian, DECLERCQ René, CORNU Jean-Bernard (Conseillers).

ABSENTS : Mme HUVENNE Collette, M. N'GIMBI Nzambi , Mme SALMON Thérèse, M. DURET Philippe, Mme SAYAH-FETNACI Khaoula, MM. DELTOUR Dominique, (EXCUSES REPRESENTES) M. VUYLSTEKER Jean-Marie.

Direction des Affaires Administratives
AA021005

UTILISATION DE BOIS TROPICAL
PAR LA VILLE DE TOURCOING

Le 24 octobre 2002 n° 61

Rapport de **Mme SCHARLY Simone**

Voeu présenté par le groupe
« Des Elus Verts et Ouverts »

Mesdames, Messieurs,

Considérant que les forêts tropicales constituent un patrimoine mondial particulièrement fragile et néanmoins essentiel pour l'équilibre de la planète

Considérant que l'exploitation forestière industrielle sans garanties de respect de l'environnement et des populations n'est pas viable, qu'elle entraîne la perte irréversible d'espèces animales et végétales et aggrave le phénomène de changement climatique.

Considérant que les collectivités territoriales consomment du bois pour l'aménagement des édifices publics, de mobilier urbain et d'autres produits dérivés.

Il convient de privilégier l'utilisation de bois de proximité et d'éviter l'utilisation de bois tropicaux provenant de forêts gérées non durablement, et de contribuer à la transparence de la filière bois et à la gestion durables des forêts en recueillant des informations précises et des garanties lors de l'achat ou de la commande de bois ou de produits dérivés.

Vu la loi n° 98-472 du 17 juin 1998 autorisant l'approbation de l'Accord international sur les bois tropicaux de 1994 ;

Vu la convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) et ses annexes I, II, III ;

Vu la liste rouge des espèces menacées recensées par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) ;

En conséquence, le Conseil Municipal s'engage à renoncer aux essences de bois menacées recensées sur la liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature, à privilégier l'achat du bois provenant des forêts dites communautaires, et à informer les citoyens et les maîtres d'oeuvre dans le cadre de la procédure de délivrance du permis de construire sur la nécessité absolue de protéger les forêts tropicales. Il veillera à garantir la traçabilité de l'origine du bois acquis pour atteindre cet objectif.

Le Conseil
adhère aux propositions ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du conseil,
Certifié conforme,
Le Maire de Tourcoing.
signé : M. BALDUYCK Jean-Pierre
PREFECTURE DU NORD
ARRIVEE LE 31 OCTOBRE 2002

Pour expédition conforme
Le Maire de TOURCOING

Pour le Maire
L'Adjoint Délégué

